

Audit de la surveillance

Autorité de surveillance indépendante des activités de renseignement

L'essentiel en bref

Créée en 2017, l'Autorité de surveillance indépendante des activités de renseignement (AS-Rens) est une unité décentralisée de l'administration fédérale qui a pour tâche de contrôler les activités de renseignement quant à leur légalité, leur adéquation et leur efficacité. Le personnel de l'AS-Rens a connu une forte fluctuation en 2021 et 2022. Une nouvelle directrice a pris ses fonctions en juillet 2022, désormais l'effectif de neuf collaborateurs est quasi au complet (état août 2023). Le budget de l'AS-Rens se monte à 2,3 millions de francs en 2023, les dépenses de personnel représentent plus de 80 % des charges de fonctionnement.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué un audit auprès de l'AS-Rens dans le but de vérifier l'application de la loi sur le renseignement, du règlement interne et des processus. Les résultats sont positifs. Le cadre légal est respecté et l'organisation est adéquate. Toutefois, le CDF recommande à l'AS-Rens de procéder à plusieurs améliorations pour renforcer l'efficacité de sa surveillance.

Développer l'évaluation des risques

Le processus d'analyse de risques se concentre sur les six domaines de surveillance définis par l'AS-Rens. Tous les collaborateurs de l'AS-Rens participent à la définition et à l'appréciation des thèmes et des risques pour établir le plan annuel des inspections. Pour mieux évaluer les risques et assurer une vue d'ensemble, l'AS-Rens devrait disposer d'une cartographie des risques globaux liés aux domaines du renseignement, mais aussi effectuer une appréciation des risques pour chaque entité soumise à sa surveillance. D'autres critères de risques pourraient être définis, comme ceux relatifs au développement futur du domaine du renseignement ainsi que ceux liées à l'organisation des tâches, à la complexité de la base légale ou à la transversalité des activités.

Adapter le manuel d'inspection et rendre plus lisible les rapports

Le manuel d'inspection offre une grande marge de manœuvre dans son application. Il devrait être adapté pour garantir une unité de doctrine, assurer une meilleure traçabilité de la documentation et mieux définir le processus d'assurance qualité.

La destinataire finale des rapports est la cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Les rapports sont en général trop détaillés et par conséquent relativement longs. Le fil rouge entre les constatations, les appréciations et les recommandations est parfois difficile à suivre. Le CDF recommande d'améliorer leur lisibilité.

Revoir la sécurité des systèmes informatiques

Bien que consciente des risques liés à son infrastructure informatique et au traitement de l'information, l'AS-Rens devrait effectuer une revue critique des documents de sécurité de ses propres systèmes. Pour évaluer pleinement les risques, elle devrait exiger et consulter les documents de sécurité informatique développés par ses fournisseurs de prestations et par les entités propriétaires des systèmes utilisés dans le cadre des inspections. Les documents devraient être adaptés et les incohérences corrigées.